

Le 28 février 2017

BULLETIN SUR LES NORMES 2017-06

Deuxième édition de la norme CAN/ULC-S572:2017

NORME SUR LES PANNEAUX DE SIGNALISATION D'ISSUE ET LES SYSTÈMES DE MARQUAGE DE PARCOURS PHOTOLUMINESCENTS ET AUTOLUMINEUX

C'est avec plaisir que Normes ULC annonce la publication de la deuxième édition de la norme CAN/ULC-S572-2017, Norme sur les panneaux de signalisation d'issue et les systèmes de marquage de parcours photoluminescents et autolumineux. Cette Norme nationale du Canada a été élaborée par le groupe de travail d'ULC sur les panneaux de signalisation d'issue et les systèmes de marquage de parcours photoluminescents et autolumineux et a été approuvée par le Comité des ULC sur l'équipement et les réseaux avertisseurs d'incendie et sur l'équipement et les systèmes de sécurité des personnes. Elle porte la date de publication de février 2017.

La norme CAN/ULC-S572-2017 porte sur les exigences relatives aux panneaux de signalisation d'issue et aux systèmes de marquage de parcours photoluminescents et autolumineux destinés à être installés selon les exigences des codes applicables. Cet équipement vise à fournir de l'information sur les issues et les directions afin de guider les occupants lorsqu'ils doivent évacuer un établissement ou un bâtiment. Cette norme ne vise pas les exigences relatives aux appareils d'éclairage ou aux panneaux de signalisation d'issue alimentés électriquement. La norme CAN/ULC-S572 est actuellement citée comme référence dans le *Code national du bâtiment du Canada*.

Les modifications apportées à cette édition de la norme CAN/ULC-S572 comprennent, sans toutefois s'y limiter :

- La combinaison de couleurs du panneau de signalisation d'issue est simplifiée. Il s'agit maintenant d'une combinaison de vert contrastant avec un fond blanc ou légèrement teinté, désignant la norme ISO 3864-1 (Symboles graphiques – Couleurs de sécurité et signaux de sécurité – Partie 4 – Propriétés colorimétriques et photométriques des matériels des panneaux de sécurité) comme guide;
- Les essais de visibilité sont revus de manière à être moins normatifs et plus axés sur le rendement, et les produits sont marqués comme ayant été testés conformément aux valeurs nominales prescrites par le fabricant;
- Le marquage requis sur les types d'illumination et l'illumination continue sont supprimés;
- Des exemples de symboles graphiques avec ou sans flèches sont ajoutés à titre informatif;
- Une annexe d'information est ajoutée afin d'apporter des précisions concernant l'installation et les emplacements des matériaux de marquage photoluminescents.

Il est possible d'acheter cette norme au coût de 250 \$ CAN (copie papier) ou de 200 \$ CAN (format PDF) en se rendant sur notre site Web à l'adresse www.ulc.ca et en cliquant sur le lien *Normes ULC*. À la page d'accueil Normes ULC, cliquez sur *Ventes de publications de Normes ULC* pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Tess Espejo, par téléphone au numéro 416 288-2212, ou par courriel à l'adresse Theresa.Espejo@ul.com.

Salutations distinguées,

Normes ULC



Mahendra Prasad
Directeur de l'exploitation
Normes ULC
Mahendra.prasad@ul.com



Tess Espejo
Gestionnaire de projet
Normes ULC
Theresa.Espejo@ul.com